

Joyeuses Fêtes!

Happy holidays! Buone feste a tutti!

VOLUME 5 N° 3 HIVER 2017

LE LÉONARDOIS

ville.montreal.qc.ca/st-leonard



Michel Bissonnet
Maire de l'arrondissement

*Nous vous souhaitons,
chères concitoyennes et chers concitoyens,
tous nos meilleurs vœux pour le temps des Fêtes.*

*Nous espérons que 2017
sera aussi, pour vous,
une année de bonheur, de santé et de prospérité!*

*To all of our fellow citizens,
our best wishes for the Holiday Season.
It is our hope that 2017
will bring you health, happiness and prosperity!*

*Augurandovi di cuore, cari concittadini e concittadine,
di vivere un bellissimo periodo natalizio insieme ai vostri cari.
Che il 2017 porti a tutti felicità, salute e prosperità!*



Patricia R. Lattanzio
Conseillère de la Ville
District Saint-Léonard-Est



Lili-Anne Tremblay
Conseillère d'arrondissement
District Saint-Léonard-Est



Dominic Perri
Conseiller de la Ville
District Saint-Léonard-Ouest



Mario Battista
Conseiller d'arrondissement
District Saint-Léonard-Ouest



Michel Bissonnet

MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT

Chères citoyennes,

Chers citoyens,

L'année 2016 nous aura permis de poursuivre nos efforts pour préserver et enrichir notre patrimoine collectif.

Entre autres, nous avons refait la chaussée, les trottoirs et l'éclairage sur plus d'une quinzaine de rues et fait du planage et du revêtement sur une demi-douzaine d'autres rues. Nous avons terminé des travaux de réfection au complexe aquatique de Saint-Léonard et de mise aux normes au stade Hébert. Nous avons rénové la Maison Joseph-Gagnon, réaménagé des espaces communautaires au pavillon Wilfrid-Bastien, créé un nouvel espace d'exposition au parc Delorme, aménagé un arboretum au parc Ladauversière et planté près de 600 nouveaux arbres sur le domaine public. Nous avons complété l'aménagement de circuits d'entraînement extérieurs dans chacun de nos grands parcs et réalisé des travaux en accessibilité universelle dans presque tous nos pavillons de parcs.

Nous sommes également à moderniser la patinoire du parc Pie-XII et à réaménager des sections du parc Giuseppe-Garibaldi. Nous avons aussi lancé des chantiers pour doter le parc Wilfrid-Bastien d'une scène culturelle extérieure permanente et le parc Giuseppe-Garibaldi de deux nouveaux terrains de baseball.

Nous continuerons bien sûr sur cette lancée durant l'année 2017. Nous investirons encore une somme importante dans la réfection de notre réseau routier local. Nous réaliserons des travaux pour, notamment, rénover la piscine du parc Pie-XII, restaurer les gradins du stade Hébert, aménager deux terrains de minisoccer au parc Giuseppe-Garibaldi, installer un nouveau système d'éclairage pour le terrain multisports du parc Ladauversière et installer des systèmes de climatisation dans plusieurs de nos pavillons de parcs.

Nous aurons l'occasion de vous revenir sur ces nouveaux projets dans les prochains mois. Entre-temps, mes collègues du conseil d'arrondissement se joignent à moi pour vous offrir tous nos meilleurs vœux pour un Noël des plus joyeux et une nouvelle année des plus merveilleuses.

Un succès grandissant pour la Journée des aînés à Saint-Léonard



Les élus, M. Michel Bissonnet, M^{me} Lili-Anne Tremblay, M^{me} Patricia R. Lattanzio, M. Mario Battista et M. Dominic Perri, le directeur d'arrondissement, M. Steve Beaudoin et la directrice des Loisirs, de la Culture et des Communications, M^{me} Nathalie Hébert, ont posé en compagnie du chanteur Marco Calliari et de Sœur Angèle, qui a fait une visite surprise avant le spectacle de clôture de l'événement.

Plus de 200 personnes ont participé, le mercredi 5 octobre dernier, à la deuxième édition de la Journée des aînés organisée par l'arrondissement de Saint-Léonard. Pour l'occasion, la bibliothèque de Saint-Léonard s'est transformée pour accueillir les aînés et leur permettre de vivre des expériences enrichissantes.

Lors de cet événement, les aînés, en plus de se familiariser avec leur bibliothèque, ont pu expérimenter diverses activités, telles que le tai chi, le zumba, la méditation, la peinture, la sculpture ou le yoga stretch. De plus, une douzaine d'organismes étaient présents afin de donner aux aînés des renseignements sur leurs services. La journée s'est clôturée en beauté par un spectacle du chanteur Marco Calliari.

Bilan 2014-2015 du Plan d'action MADA

L'arrondissement de Saint-Léonard a déposé, cet automne, le premier bilan de son Plan d'action MADA – *Municipalité amie des aînés* – 2014-2017. Déjà, plusieurs réalisations ont été concrétisées en 2014-2015 grâce à un investissement de plus de 200 000 \$. Parmi les 68 actions identifiées, un certain nombre ont été jugées prioritaires pour répondre aux attentes exprimées tout au long du processus de consultation par les aînés et les partenaires des milieux institutionnel et communautaire.

Pour ce premier bilan, un aperçu des grands accomplissements et des bons coups réalisés par l'arrondissement, en collaboration avec les organismes partenaires, a été dressé pour chacun des cinq grands axes du plan d'action.

Consultez le bilan sur le site Web de l'arrondissement pour connaître les actions déjà réalisées ainsi que les projets à venir.



Une première ruelle verte

L'arrondissement de Saint-Léonard vient d'aménager sa toute première ruelle verte sur son territoire. Située au sud de la rue Jean-Talon, entre les rues Verdier et de Lisieux, cette ruelle est le fruit d'un travail de longue haleine réalisé grâce à la collaboration entre l'arrondissement, Nature-Action Québec, l'Écoquartier de Saint-Léonard, l'Université de Waterloo, la Fondation Intact, la Fondation TD des amis de l'environnement, le programme Quartiers 21, Techo-Bloc et Bell.

Cet espace de plus de 300 mètres carrés, reconnu comme étant un îlot de chaleur par l'Institut national de santé publique du Québec, a subi une importante transformation pour faire place aujourd'hui à un espace plus fleuri, ainsi qu'à divers aménagements écoresponsables, pratiques et durables.



Les élus, M. Michel Bissonnet, M^{me} Lili-Anne Tremblay, M^{me} Patricia R. Lattanzio, M. Mario Battista et M. Dominic Perri, accompagnés de la représentante du programme Quartiers 21, M^{me} Linda Sauvé, du représentant de Techo-Bloc, M. Daniel Potvin, de l'agente de sensibilisation en environnement de l'Écoquartier de Saint-Léonard, M^{me} Marie-Ange Seloisse, ainsi que de la directrice de l'Aménagement urbain et des Services aux entreprises de l'arrondissement, M^{me} Johanne Couture, posent dans la ruelle verte.

Plusieurs retombées positives peuvent déjà être observées, dont la diminution du ruissellement des eaux de pluie et de la chaleur ressentie,

l'embellissement et la propreté de la ruelle, ainsi que l'émergence d'un sentiment d'appartenance des voisins pour cet espace.

Nouvel espace d'exposition au parc Delorme

Un nouvel espace d'exposition a été inauguré, cet automne, au parc Delorme afin de permettre aux citoyens d'admirer facilement, en plein air, différentes expositions. Cet espace se compose de six bases de béton soutenant chacune deux panneaux d'exposition. Ces panneaux sont temporaires et sont donc appelés à être changés en fonction des différentes thématiques d'exposition que l'arrondissement entend présenter. Les bases sont installées le long du sentier partant de la rue Malouin, vis-à-vis la rue Fadette, vers l'agora du parc Delorme.



Les élus, M. Michel Bissonnet, M^{me} Lili-Anne Tremblay, M^{me} Patricia R. Lattanzio, M. Mario Battista et M. Dominic Perri, le directeur d'arrondissement, M. Steve Beaudoin et la directrice des Loisirs, de la Culture et des Communications, M^{me} Nathalie Hébert, ont inauguré le nouvel espace d'exposition extérieur.

La première exposition qui a été présentée dans ce nouvel espace est intitulée *L'art public à Saint-Léonard*. Chacun des 12 panneaux de l'exposition présentait une œuvre d'art public pouvant être admirée sur le territoire de l'arrondissement

de Saint-Léonard. On y retrouvait une description de l'œuvre, le nom de l'artiste, l'année de création et l'emplacement. Retirée pour la période hivernale, elle sera de retour au printemps 2017.

Connaissez-vous les activités de loisir offertes par l'arrondissement ?

Plusieurs activités gratuites vous sont offertes durant la saison froide. Découvrez-en ici quelques-unes :

■ HOCKEY LIBRE À L'ARÉNA MARTIN-BRODEUR

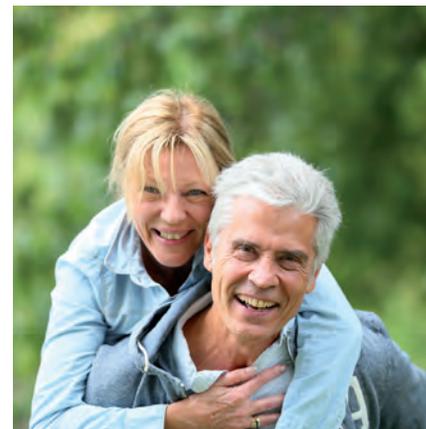
Du 3 janvier au 28 mars
Pour tous
Les mardis, de 16 h 30 à 17 h 30
Équipement complet obligatoire pour le hockey libre

■ PATIN LIBRE À L'ARÉNA MARTIN-BRODEUR

Du 12 au 31 décembre
Pour tous
Horaire variable
Consultez l'horaire spécial du temps des Fêtes sur le site Web de l'arrondissement.
Du 9 janvier au 2 avril
Pour tous
Les dimanches, de 15 h à 16 h et les lundis, de 16 h 30 à 17 h 30
Du 9 janvier au 2 avril
Pour les 40 ans et +
Les lundis, mercredis et vendredis, de 11 h 45 à 12 h 30

■ JEUX DE CONSOLE À LA BIBLIOTHÈQUE

Du 28 janvier au 1^{er} avril
Pour les 8 à 12 ans
Les samedis, de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h
Pour les 13 à 16 ans
Les lundis, de 18 h 30 à 20 h 30



■ MARCHÉ ET MISE EN FORME AU DÔME HÉBERT

Du 23 janvier au 7 avril
Activité animée pour les 55 ans et +
Les lundis, de 10 h 30 à 11 h 30 et les vendredis, de 11 h 30 à 12 h 30

■ MARCHÉ ET COURSE AU DÔME HÉBERT

Du 23 janvier au 7 avril
Activité libre pour les 50 ans et +
Les lundis, mercredis et vendredis, de 10 h 30 à 12 h 30



Inscrivez-vous aux activités sportives de l'hiver

Procurez-vous le *Répertoire des activités de l'arrondissement de l'hiver 2017* pour découvrir toutes les activités qui vous sont proposées par l'arrondissement et ses organismes partenaires durant cette saison. Vous pouvez télécharger cette brochure sur le site Web de l'arrondissement ou vous en procurer une copie imprimée au bureau Accès Saint-Léonard.

Votre bibliothèque vous offre de nouveaux services !



Prêt d'instruments de musique

La bibliothèque de Saint-Léonard fait partie des huit bibliothèques du réseau des Bibliothèques de Montréal à offrir le *Programme de prêt d'instruments de musique de la Financière Sun Life*. Ce programme novateur et gratuit vous permet d'avoir accès à une grande variété d'instruments de musique. Ainsi, avec une carte d'abonné de la bibliothèque, vous pouvez emprunter gratuitement une guitare, un violon, un ukulélé, un banjo, un bongo, un doumbek ou un clavier portatif. Que vous soyez un musicien accompli ou un débutant qui fait l'apprentissage d'un instrument, ce programme est conçu pour vous permettre d'exprimer ou de développer votre intérêt pour la musique.

À surveiller: prêt d'ordinateurs portables

Dans les prochaines semaines, la bibliothèque vous offrira également la possibilité d'emprunter un ordinateur portable pour travailler lorsque vous êtes dans la bibliothèque. Une borne de prêt sera accessible à cet effet, près de la section des périodiques.

Pour profiter de ces deux services

Pour profiter de ces deux nouveaux services, vous devez détenir une carte d'abonné du réseau des Bibliothèques de Montréal et avoir un dossier en règle. Renseignez-vous auprès des employés de la bibliothèque pour obtenir plus de renseignements.

Saison culturelle 2016-2017

Aperçu des spectacles présentés par l'arrondissement de Saint-Léonard

À l'affiche au Théâtre Mirella et Lino Saputo

(8350, boulevard Lacordaire) – Stationnement gratuit 

THÉÂTRE

Rég.: 25 \$/65 ans et + : 23 \$/Étudiant: 17 \$

Dimanche 22 janvier, 19 h 30

Comme un grand trou dans le ventre

© François Lachance



Dimanche 26 février, 19 h 30

Les Haut-Parleurs

© Yanick McDonald



Dimanche 26 mars, 19 h 30

Guerre et Paix

© Nicola-Frank Vachon



Dimanche 30 avril, 19 h 30

Représailles



© Gracieuseté

SCÈNE FAMILIALE

Billet à l'unité: 5 \$

Samedi 4 mars, 15 h

Rosépine

À partir de 4 ans



© Alexandre Nadeau

Samedi 8 avril, 15 h

Partout ailleurs

À partir de 6 ans



© Gracieuseté

MUSIQUE

Rég.: 15 \$/65 ans et + : 13 \$/Étudiant : 9 \$

Dimanche 2 avril, 16 h

LoFi Octet

© Marie Valade



À l'affiche à la salle d'activités de la bibliothèque

(8420, boulevard Lacordaire) – Stationnement gratuit 

SOIRÉES Ô CABARET

Gratuit avec un laissez-passer

Jeudi 23 février, 19 h 30

Saratoga



© Marylee Lussier

Jeudi 4 mai, 19 h 30

Steve Veilleux – T'en souviens-tu encore, Godin?



© John Londono

MINI-SCÈNE

Gratuit avec un laissez-passer

Samedi 11 février, 10 h, 11 h et 13 h

Fonoformies

Pour les 1 à 4 ans



© Delphine Delair

Samedi 18 mars, 11 h

Papoul

Pour les 3 à 7 ans



© Michel Pinault

Billetterie

Vous pouvez acheter des billets de spectacles en ligne au www.culturesaintleonard.com, au bureau Accès Saint-Léonard ou directement à l'entrée avant la représentation.

Les laissez-passer pour les Soirées Ô Cabaret et les Mini-scènes sont disponibles à compter du mercredi 11 janvier au bureau Accès Saint-Léonard ou directement à l'entrée avant la représentation.

Consultez la **programmation complète de la saison culturelle 2016-2017** de Saint-Léonard, en ligne à ville.montreal.qc.ca/st-leonard ou en version imprimée au bureau Accès Saint-Léonard.



Que se passe-t-il à votre bibliothèque?

Voici un aperçu des activités gratuites qui sont offertes à votre bibliothèque cet hiver:

Sections adultes et aînés

- Conférence *Rencontre avec Denis Monette*, auteur, le jeudi 2 février, à 14 h
- Conférence *Manger pour garder un cerveau jeune*, le jeudi 2 mars, à 14 h
- Atelier *Aide aux devoirs: atelier pour les parents d'enfants du primaire et du secondaire*, le samedi 18 février, à 14 h
- Conférence *Le mythe de l'alimentation équilibrée*, le dimanche 12 mars, à 14 h

Réservez votre place au 514 328-8500, poste 8589.

Section jeunes

- Atelier *Mon corps qui raconte* offert par la conteuse Renée Robitaille aux enfants de 4 à 12 ans, le dimanche 29 janvier, à 14 h
- Activité de jeux de société animée par La Caravane Ludique dans le cadre du Festival Montréal Joue pour les enfants de 7 ans et plus, le lundi 6 mars, à 13 h 30

Inscrivez votre enfant au 514 328-8500, poste 8505.

Les inscriptions se font 7 jours à l'avance.

HORAIRE DES FÊTES

OUVERTE:

27 décembre: 10 h à 21 h
28 décembre: 10 h à 21 h
29 décembre: 10 h à 18 h
30 décembre: 10 h à 18 h

FERMÉE:

24, 25, 26 et 31 décembre
1^{er} et 2 janvier

HORAIRE RÉGULIER:

De retour le 3 janvier



Découvrez les autres activités offertes par la bibliothèque de Saint-Léonard en consultant le **Biblio en bref de l'hiver 2017** sur le site Web de l'arrondissement ou en copie imprimée à la bibliothèque, ou encore, en nous suivant sur facebook.com/bibliothequedesaintleonard.

Saint-Léonard adopte un nouveau règlement sur la circulation et le stationnement

Un nouveau règlement sur la circulation et le stationnement entre en vigueur le mardi 13 décembre à Saint-Léonard, remplaçant ainsi l'ancien règlement adopté il y a plus de 25 ans.

Parmi les modifications apportées, on retrouve de nouvelles dispositions qui ont été introduites au règlement. En voici les principaux ajouts :

- Il est maintenant interdit d'effectuer un virage en «U» ailleurs qu'aux feux de circulation, sauf si la signalisation l'interdit;
- Il est interdit d'immobiliser un véhicule de manière à entraver l'accès à une propriété;
- Il est interdit de circuler dans le sens contraire de la circulation sauf pour effectuer un dépassement ou une marche arrière;
- Il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur une voie de circulation le long d'un véhicule stationné, sauf dans l'exécution de manœuvres de stationnement conformes au Code de la sécurité routière;
- Il est interdit de stationner un véhicule plus longtemps que ne l'autorise la signalisation;

Vous pouvez consulter le règlement sur le site Web de l'arrondissement (section Règlements) ou composer le 311 pour toute question complémentaire.



Collecte des sapins de Noël naturels

Les sapins de Noël naturels, dépouillés de tout ornement (boules, guirlandes, etc.) seront ramassés les lundis 9 et 16 janvier sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement. Ils doivent être déposés sur votre terrain, près du trottoir, après 21 h la veille ou avant 7 h le matin même de la collecte.

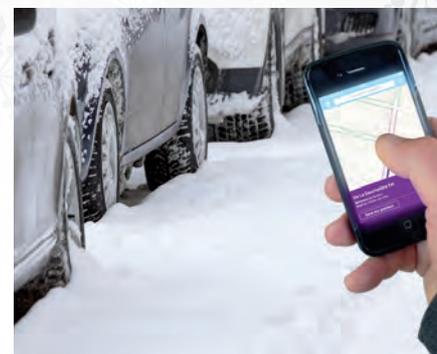
Aidez-nous à mieux déneiger

Durant une tempête de neige, les équipes de déneigement, les automobilistes et les piétons ont une responsabilité partagée pour que le travail s'effectue en toute sécurité et le plus rapidement possible. Voici quelques consignes à respecter :

- la neige provenant de votre propriété peut être mise dans la rue tant que le chargement de la neige n'a pas été effectué. Cette pratique est strictement interdite, sous peine d'amende, après le chargement;
- vérifiez si des pancartes orange, indiquant qu'une opération de déneigement va commencer, ont

été installées sur les panneaux permanents avant de vous stationner;

- déplacez votre véhicule à temps et stationnez-le dans votre entrée de garage si vous avez la chance d'en avoir une, afin de libérer la rue;
- stationnez votre véhicule à 30 cm du trottoir pour permettre son déneigement;
- utilisez les stationnements municipaux qui sont disponibles durant les opérations de déneigement, soit dans l'un des parcs de l'arrondissement, entre 23 h et 7 h; dans l'un des édifices municipaux (mairie, arénas, etc.), entre 18 h



et 7 h; ou dans les stationnements publics où la durée est limitée habituellement à deux heures.

Téléchargez l'application **Info-Neige MTL** gratuitement. Elle vous permettra de suivre l'avancement des opérations de ramassage de la neige, rue par rue, dans l'arrondissement.

Les collectes 2017

En 2017, aucun changement de journée n'est prévu pour les collectes dans l'arrondissement de Saint-Léonard. Toutefois, l'implantation de la collecte des résidus alimentaires se poursuivra auprès des résidents des habitations de 8 logements et moins par la substitution de la collecte des ordures ménagères du mardi par une collecte des résidus alimentaires dans le secteur 2 (secteur situé au nord du boulevard Robert et à l'est du boulevard Lacordaire et au nord de l'autoroute Métropolitaine et à l'est du boulevard Langelier), et ce, à compter du mois de mai. Plus de renseignements seront communiqués aux résidents du secteur 2 au cours du printemps 2017.

Des calendriers des collectes par secteur sont disponibles sur le site Web de l'arrondissement à ville.montreal.qc.ca/st-leonard. Vous pouvez également vous procurer une copie papier au bureau Accès Saint-Léonard (8400, boulevard Lacordaire) ou à l'Écoquartier de Saint-Léonard (7800, rue de la Salette).

Des questions ?

Bureau Accès Saint-Léonard :

311

bureau.st-leonard@ville.montreal.qc.ca

Écoquartier de Saint-Léonard :

514 328-8444

ecoquartiersaintleonard.org



Votre animal a-t-il sa médaille ?

Saviez-vous que vous devez enregistrer votre chien ou votre chat au bureau Accès Saint-Léonard (8400, boulevard Lacordaire) pour respecter le nouveau règlement de la Ville de Montréal sur le contrôle des animaux ? Les médailles pour 2017 sont présentement disponibles et seront valides jusqu'au 31 décembre 2017. Il est également possible de renouveler le permis de votre animal en complétant le formulaire se trouvant sur le site Web de l'arrondissement et en le retournant par la poste.

Chien non stérilisé : 60 \$

Chat non stérilisé : 30 \$

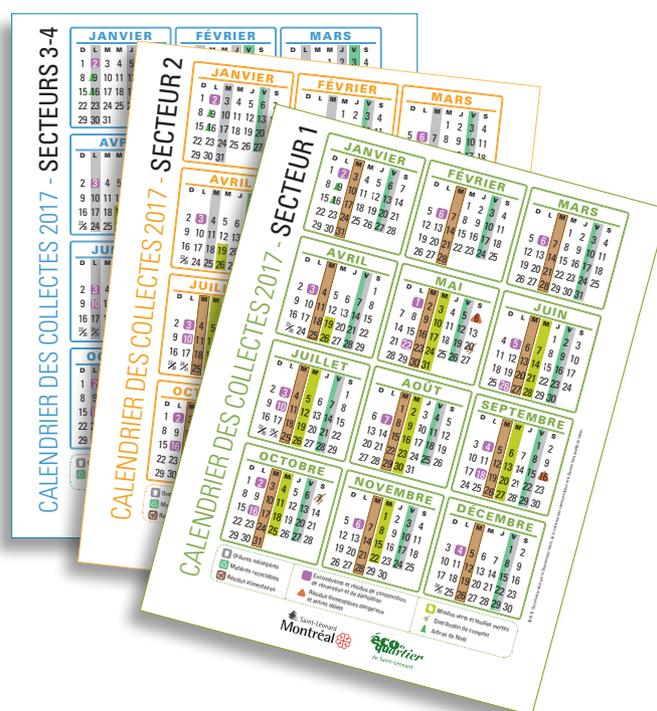
Sur présentation d'une preuve signée par un médecin vétérinaire :

Chien stérilisé : 25 \$

Chat stérilisé : 10 \$

Chien ou chat micropucé :
rabais de 5 \$

Des frais de retard de 10 \$ s'appliquent au coût de la médaille à compter du 1^{er} janvier 2017.



Tournoi de hockey novice-midget de Saint-Léonard

Le traditionnel Tournoi de hockey novice-midget de Saint-Léonard, qui réunit deux événements sportifs d'envergure, se tiendra **jusqu'au mercredi 28 décembre** à l'aréna Martin-Brodeur (5300, boulevard Robert) et à l'aréna Roberto-Luongo (7755, rue Colbert).

Une centaine d'équipes québécoises rivaliseront d'adresse et de détermination. Venez donc encourager ces jeunes hockeyeurs en grand nombre. L'entrée est gratuite.

Pour connaître la programmation des matchs, visitez le site Internet: **hockeysaintleonard.com**.



Pour rester à l'affût des actualités de votre arrondissement, abonnez-vous à l'infolettre de Saint-Léonard et à nos pages Facebook!



facebook.com/stleonard

facebook.com/bibliothequesaintleonard

PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT



Les lundis 6 février, 6 mars, 3 avril et 1^{er} mai 2017, à 19 h.

Volume 5 • N° 3 • HIVER 2017

Le Léonardois est publié par la Ville de Montréal, arrondissement de Saint-Léonard, et est distribué gratuitement dans tous les foyers de l'arrondissement.

Tirage: 34 000 exemplaires

Dépôt légal:

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 1183-8612

Réalisation et production: Direction des loisirs, de la culture et des communications
Division des relations avec les citoyens et des communications.



Message from the Mayor

Dear residents,

This past year was dedicated to preserving and enhancing our local heritage. Repairs were made to the roadways, sidewalks, and street lights of some fifteen streets, while a half dozen other streets were levelled and paved. We finished the repairs to Saint-Léonard's aquatic complex and upgrades at the Hébert Stadium. The Maison Joseph-Gagnon was renovated, the public areas in the Wilfrid Bastien Pavilion were refurbished, improvements were made to the skating rink in Pie XII Park, sections of the Giuseppe Garibaldi Park were redeveloped, Ladauversière Park got a new arboretum, and a new exhibition space was built in Delorme Park.

We put the finishing touches on the outdoor training circuits in each of our major parks and ensured universal accessibility in the majority of our park pavilions. Work sites were set up to build a permanent outdoor cultural stage in Wilfrid Bastien Park and two new baseball diamonds in Giuseppe Garibaldi Park.

We will continue to pursue these efforts in 2017. You can learn more about these new projects in the coming months. Until then, on behalf of everyone on the borough council, merry Christmas and happy New Year!

Michel Bissonnet

Mayor of the Borough of Saint-Léonard

Garbage collection in 2017

Saint Léonard's schedule for garbage collection will remain unchanged in 2017. However, starting in May, the new brown bin program (collection of food scraps) will replace the regular household garbage collection on Tuesdays in Sector 2 (north of Robert and east of Lacordaire, and north of the Métropolitain and east of Langelier). More information will be sent to Sector 2 residents in the spring.

Collection schedules for each sector are available on the Saint-Léonard website at ville.montreal.qc.ca/st-leonard. You can also pick up a paper copy from the Accès Saint Léonard office (8400 Lacordaire Boulevard) or the Saint-Léonard Écoquartier (7800 de la Salette).

Do your pets have their tags?

Don't forget that dogs and cats must be licensed at the Accès Saint-Léonard office (8400 Lacordaire Boulevard) as per the Ville de Montréal's new by-law on animal control. Tags for 2017 are now available and are valid from January 1 to December 31, 2017.

Non-spayed/non-neutered dogs: \$60

Non-spayed/non-neutered cats: \$30

On presentation of proof signed by a veterinarian:

Spayed/neutered dogs: \$25

Spayed/neutered cats: \$10

Dogs or cats with microchip: \$5 off

Tags will cost an additional \$10 as of January 1, 2017.

Messaggio del sindaco

Care cittadine, cari cittadini,

Il 2016 ci avrà permesso di proseguire gli sforzi volti a conservare e arricchire il nostro patrimonio collettivo. Tra le diverse iniziative, abbiamo effettuato il rifacimento del manto stradale, dei marciapiedi e del sistema di illuminazione in una quindicina di strade, oltre allo spianamento e rivestimento di un'altra mezza dozzina di strade. Abbiamo concluso le opere di ristrutturazione del complesso acquatico di Saint-Léonard e i lavori di messa in conformità dello stadio Hébert. Abbiamo ammodernato la Maison Joseph-Gagnon, ridisegnato gli spazi comunitari del Pavillon Wilfrid-Bastien, ristrutturato piscina dei piccoli nel parco Pie-XII, riorganizzato alcune zone del parco Giuseppe-Garibaldi, realizzato un arboreto nel parco Ladauversière e creato una nuova area espositiva nel parco Delorme.

Abbiamo completato l'allestimento di circuiti di allenamento all'aria aperta in ognuno dei nostri grandi parchi e realizzato lavori per garantire un'accessibilità universale in quasi tutti i padiglioni dei parchi. Abbiamo dato l'avvio a una serie di cantieri per costruire un palco culturale stabile all'aperto nel parco Wilfrid-Bastien, oltre a due nuovi campi di baseball nel parco Giuseppe-Garibaldi.

Siamo determinati a proseguire in questa direzione nel corso del 2017. Avremo l'occasione di aggiornarvi nei prossimi mesi in merito a queste nuove iniziative. Nel frattempo, i colleghi del consiglio comunale si uniscono a me per offrirvi i nostri migliori auguri per un felicissimo Natale e un magnifico anno nuovo.

Michel Bissonnet

Sindaco dell'arrondissement di Saint-Léonard

Le raccolte nel 2017

Nel 2017 non è previsto alcun cambiamento dei giorni in cui vengono raccolti i rifiuti nel distretto di Saint-Léonard. L'attuazione della raccolta dei rifiuti alimentari si proseguirà tuttavia sostituendo la raccolta dei rifiuti domestici del martedì con la raccolta dei rifiuti alimentari nel settore 2 (settore situato a nord del boulevard Robert e a est del boulevard Lacordaire, e a nord dell'autostrada 40 e a est del boulevard Langelier) a partire dal mese di maggio. Verranno comunicate ulteriori informazioni ai residenti del settore 2 durante la primavera 2017.

Sul sito web del distretto troverete le schede di promemoria per la raccolta nei diversi settori, disponibili al seguente indirizzo: ville.montreal.qc.ca/st-leonard. È anche possibile procurarsi una copia cartacea delle schede presso l'ufficio di Accès Saint-Léonard (8400, boulevard Lacordaire) oppure all'Écoquartier de Saint-Léonard (7800, rue de la Salette).

Il vostro animale ha la sua medaglietta?

Sapevate che occorre registrare il proprio cane o gatto presso l'ufficio di Accès Saint-Léonard (8400, boulevard Lacordaire) per rispettare le nuove disposizioni della Città di Montréal relativamente al controllo degli animali? Le medagliette per il 2017 sono attualmente disponibili e avranno validità dal 1° gennaio al 31 dicembre 2017.

Cane non sterilizzato: 60 \$

Gatto non sterilizzato: 30 \$

Su presentazione di una prova firmata da un medico veterinario:

Cane sterilizzato: 25 \$

Gatto sterilizzato: 10 \$

Cane o gatto con microchip: sconto di 5 \$

Un costo addizionale di 10 \$ viene applicato al prezzo della medaglietta a partire dal 1° gennaio 2017.